

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Discours de bienvenue pour la lecture publique
« *Blum-de Gaulle, deux Républiques* »
dans le cadre de La Nuit du droit 2023**

Mercredi 4 octobre 2023 à 20 heures, galerie des Fêtes

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames, messieurs,

Hier, dans la Cour d'honneur du Palais-Bourbon, j'inaugurais l'installation d'une œuvre de l'artiste Pier Fabre, intitulée *Convergence*.

Aujourd'hui, ce sont des comédiens que nous accueillons en cette splendide galerie des Fêtes, pour **la Nuit du droit**, une manifestation annuelle lancée par le président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius.

Depuis le début de ma présidence, ce sont ainsi tous les arts qui sont conviés dans l'enceinte de l'Assemblée nationale : **une enceinte que j'ai voulu ouvrir à tous**, à travers des expositions, des événements culturels, un week-end du film politique, bientôt un prix de la photographie politique, et aussi des spectacles.

Car c'est important, le théâtre ! C'est une école d'éloquence et d'émancipation, qui fait intégralement partie de notre démocratie. Et ce n'est certainement pas un hasard si l'hémicycle de l'Assemblée nationale, depuis 1832, a l'aspect d'un théâtre à l'italienne.

Un grand dramaturge qui fut aussi député, Victor Hugo, disait : « *Une pièce de théâtre, c'est quelqu'un. C'est une voix qui parle, c'est un esprit qui éclaire, c'est une conscience qui avertit.* »

Pour combattre les préjugés, le théâtre est la meilleure arme, parce qu'il met sous nos yeux le ridicule des idées préconçues.

Longtemps les comédiens furent privés de tout droit. On leur en voulait sans doute de dire le vrai, de tendre à la société le miroir où se révélaient tous ses travers et ses absurdités. Il fallut la Révolution française pour que les députés de la République, il y a 230 ans, reconnaissent aux comédiens leur pleine et entière citoyenneté. Quant aux comédiennes, comme l'ensemble des Françaises, elles durent attendre 1944 pour voter...

L'année dernière, d'ailleurs, nous avons consacré la Nuit du droit au rôle des femmes en politique, avec la pièce de Jean-Louis-Debré, *Ces femmes qui ont réveillé la France*.

Cette année, Charles Berling et Bérengère Warluzel ont accepté de relever le défi, avec la complicité de Philippe Collin que je remercie d'avoir bien voulu quitter un moment son micro de journaliste pour se faire narrateur et historien. Je les en remercie, ainsi que la scène nationale de Châteaувallon-Liberté, partenaire de l'Assemblée nationale pour cette soirée exceptionnelle.

Je rappelle que la Nuit du droit a lieu le chaque année le 4 octobre, date anniversaire de notre Constitution : et précisément **ce soir, nous fêtons le 65^e anniversaire des institutions de la Cinquième République**, promulguées le 4 octobre 1958.

Soixante-cinq ans, ce n'est pas anodin pour un texte constitutionnel français : car en entrant dans sa soixante-sixième année, **la Cinquième République est en passe de battre le record de longévité** jusqu'alors détenu par les lois constitutionnelles de 1875, armature de la Troisième République : celles-ci ont duré 65 ans, quatre mois et 15 jours, si bien que fin février 2024, la Constitution de 1958 sera la plus longue et la plus stable de nos cinq Républiques.

Mais rassurez-vous, je n'ai pas l'ambition de vous asséner une leçon de droit constitutionnel !

Au contraire, à travers la lecture que nous allons entendre, **je voudrais vous inviter à revivre les débats qui ont préparé la naissance de nos institutions** : à les revivre tels qu'ils ont eu lieu, par des discours devant les Français ou des tribunes dans la presse, entre deux grands hommes que tout opposait, et qui se respectaient néanmoins, réservant leur talent au seul débat d'idées.

À ma droite, Charles de Gaulle, qui dès 1946 voulait doter la France d'un régime présidentiel : une démocratie, dotée d'un exécutif fort et d'un président arbitre. Je crois savoir que Charles Berling doit son prénom à l'admiration que ses parents portaient au général de Gaulle, dont il va donc défendre ses idées.

À ma gauche, Léon Blum, partisan d'un système parlementaire. C'est Bérengère Warluzel qui va nous faire entendre la parole de Léon Blum. Dans le théâtre antique, les hommes jouaient les rôles de femmes ; nous inversons cette logique, car ce sont les idées qui comptent et elles n'ont rien de génétique !

Léon Blum, vous le verrez, observait avec lucidité les risques de dérive et d'instabilité que comporte un régime d'assemblée, auquel justement il opposait le vrai régime parlementaire, caractérisé par l'efficience, l'équilibre et le contrôle.

Dans un livre de jeunesse intitulé *La Réforme gouvernementale*, Léon Blum m'a d'ailleurs tracé la voie à suivre : « *Ce qu'il faut avant tout, à la Chambre, c'est une autre sorte de président* », écrivait-il, un président – ou une présidente ! – « *dont la mission propre soit de défendre le temps et le travail de la collectivité délibérante, de la protéger contre la répétition, la digression, le piétinement, contre tout ce qui décourage de l'attention et de l'effort.* » Je m'y emploie !

Il voulait « *un président conducteur du débat, assumant résolument l'autorité que la Chambre des députés ne demande qu'à lui reconnaître* », et lançait ce conseil : « *Qu'on rompe avec la tradition, voilà tout.* »

Rompre avec la tradition, c'est aussi vous recevoir ici, au cœur de notre démocratie, pour entendre ensemble ce que ces deux grandes voix de la République ont à nous dire sur les institutions qu'il faut à la France.

Et peut-être verrons-nous que Léon Blum et Charles de Gaulle avaient raison tous les deux ? Qu'il faut un exécutif stable *et* un Parlement qui travaille ? C'est en tout cas ce que je crois : les députés jouent leur rôle en légiférant, en contrôlant et en évaluant l'action du Gouvernement, sans que les pouvoirs de l'exécutif s'en trouvent diminués, sans que les politiques publiques en soient empêchées. Trouver le juste équilibre, c'est là notre mission.

Mesdames, messieurs, au nom de l'Assemblée nationale, je suis heureuse et fière de vous accueillir pour cette lecture publique, qui nous donne d'ailleurs un avant-goût d'un grand spectacle, *Léon Blum une vie héroïque*, actuellement en cours de production. J'espère pouvoir l'accueillir ici dans quelques mois.

Et sans plus attendre, c'est avec émotion que je donne la parole à messieurs Léon Blum et Charles de Gaulle, pour le grand débat sur les institutions dont notre pays a besoin.

Je vous remercie.